




Bilan – Région Franche-Comté

Population 01/01/2014	au	1 178 937	
Economie			
PIB (2013)	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2000 (en %)</i>
	28 921	24 547	- 0,5%
Emploi (2013)	439 884	-	<i>Évolution depuis 2000 (en %)</i> - 3,7%
Taux de chômage (2014)	9,3%	-	<i>Évolution depuis 2000</i> +3,3%
Dépenses (2013)	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en %)</i>
Budget (dépenses réelles totales)	492,3	417	-4,8%
Dépenses d'investissement (hors dette)	137,5	116	- 24,4%
Part des dépenses d'investissement dans les dépenses réelles totales (en %)			27,9 %
Recettes (2013)	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en %)</i>
Recettes fiscales	224,2	190	-5,8%
Dotations et subventions	245,7	208	+10,6%



Part de la dotation globale de fonctionnement dans les recettes réelles totales (en %)			24,3%
Dette et financement (2013)	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en %)</i>
Encours de la dette	191,6	162	+4%
Capacité de désendettement (dette/ épargne brute) (en années) Flèche à la hausse ou à la baisse pour montrer si la capacité de désendettement s'est améliorée ou dégradée			 1,9 an (stable)

Source : INSEE, Direction générale des collectivités locales¹, calculs du chiffrer.

Note : la population utilisée dans les indicateurs par habitants est celle recensée par l'INSEE. Elle diffère légèrement de la population utilisée par la Direction générale des collectivités locales qui opère des retraitements de nature administrative. En effet, les données de la DGCL intègrent notamment les populations qui ne sont pas nécessairement résidentes de manière permanente sur le territoire. Par exemple, la population DGCL ou population « légale » ajoute notamment à la population du recensement un habitant pour chaque résidence secondaire. En effet, les résidences secondaires peuvent occasionner un surcoût au niveau d'une collectivité et la DGF est donc répartie avec cette population « étendue ».

DEMOGRAPHIE, EMPLOI, ATOUS ECONOMIQUES	3
ÉCONOMIE : STRUCTURE ET DYNAMIQUES	4
TERRITOIRE ET INFRASTRUCTURES	5
LES DEPENSES.....	6
LES RECETTES.....	8

¹ Chiffres disponibles en ligne : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales-regions>



Démographie, emploi, atouts économiques

Une région rurale peu densément peuplée

D'une superficie de 16 200 km², la Franche-Comté ne couvre que 3% du territoire national. Elle est la 20^{ème} région en termes de population, avec 1 178 000 habitants au 1^{er} janvier 2014, soit 1,8% de la population totale. La faible densité de population franc-comtoise (73 habitants par km²), sensiblement inférieure à la moyenne nationale, s'explique par l'importance des domaines forestiers, qui occupent la moitié du territoire régional, et la prévalence de petits bourgs - 77% des communes de la région ayant moins de 500 habitants. La Franche-Comté compte seulement 11 villes de plus de 10 000 habitants.

La croissance démographique est légèrement inférieure à la moyenne nationale mais est relativement homogène sur l'ensemble du territoire régional, à l'exception de zones bien localisées autour de Saint-Claude, Gray, Montbéliard et du nord de la Haute-Saône.

Une des régions les plus industrielles de France

Le produit intérieur brut de la Franche-Comté s'élève à environ 29 milliards d'euros en 2013, soit 1,4% de la richesse nationale. Ramené au nombre d'habitants, ce PIB situe la Franche-Comté au 20^{ème} rang des régions métropolitaines.

La place de l'industrie est très forte dans l'économie franc-comtoise. 20% de la richesse régionale en est issue et elle fournit plus de 21% des emplois de la région. La Franche-Comté est, proportionnellement à sa population, la première région industrielle de France. Outre des fleurons de l'automobile et des transports, comme PSA et Alstom, elle dispose de spécialistes de l'industrie alimentaires, des produits métalliques et du travail du bois. La présence de ces établissements et sa spécialisation industrielle lui valent de bénéficier de trois pôles de compétitivité (microtechniques, véhicules du futur et plasturgie), dont deux sont partagés avec des régions voisines.

La Franche-Comté bénéficie d'un taux de chômage légèrement plus faible que la moyenne nationale. A la fin du 1^{er} trimestre 2015, le taux de chômage selon l'INSEE s'élevait en Franche-Comté à 9,4%, pour une moyenne métropolitaine de 10%. Cette situation est récente car le taux de chômage, jusqu'à l'arrivée de la crise, était inférieur depuis plus de vingt ans au taux national.



Économie : structure et dynamiques

Des performances économiques inférieures à la moyenne française

Sur le temps long, les performances de l'économie franc-comtoise se révèlent inférieures à la moyenne des grands indicateurs nationaux. Entre 2000 et 2012, la Franche-Comté s'est même appauvrie : le PIB en volume de la région a décru de 2,2%, tandis que le PIB national croissait de 1,2% dans le même intervalle. La régression du PIB régional atteint même 7,4% depuis le point haut de 2007.

En matière d'emploi, la Franche-Comté se démarque également des tendances nationales de long terme. De 1982 à 2011, l'emploi total a crû de 21% à l'échelle nationale, mais de seulement 8% en Franche-Comté. En termes de PIB par emploi, la Franche-Comté est avant-dernière, 21^{ème} sur 22 parmi les régions métropolitaines, ce qui signifie que la région a conservé une grande part d'emplois à très faible valeur ajoutée.

En dépit de ces tendances négatives, le niveau de vie médian en Franche-Comté est supérieur de 1,3 point à la moyenne nationale hors Île-de-France, tandis que le taux de pauvreté lui est inférieur de plus d'un point (13,1% contre 14,4%, en 2011).

Une région industrielle particulièrement sensible aux aléas de la conjoncture

L'économie franc-comtoise se distingue du niveau national par l'importance que conserve l'industrie. En 2012, elle génère à elle seule encore plus de 21% de la valeur ajoutée régionale, contre une moyenne nationale de moins de 14%.

Depuis le début des années 2000, le recul de l'emploi en Franche-Comté est net. La région comptait environ 440 000 emplois à la fin 2013, en repli de 3,7% par rapport au niveau atteint en 2000.

La région est l'un de celles dans lesquelles l'emploi a le plus chuté durant la crise économique, entre 2008 et 2012, avec la Bourgogne notamment. Sur cette période, environ 18 000 emplois nets ont été perdus, soit un recul d'environ 4% de l'emploi total. La baisse a été particulièrement sévère dans l'industrie, où l'emploi a régressé de 2,3% en moyenne tous les ans entre 2007 et 2012.

De puissants leviers de développement

L'avenir de deux des fleurons de la région, PSA et Alstom, est conditionné pour le premier par la reprise du marché automobile européen (environ 40 000 emplois en Franche-Comté dans la filière automobile) et pour l'autre par les suites réservées à la reprise de certaines activités par General Electric. Au-delà de cette industrie traditionnelle, la Franche-Comté se distingue par des activités fortement innovantes dans le domaine des microtechniques. Elle dispose également d'un potentiel significatif dans l'exploitation du bois à des fins énergétiques. Elle partage avec la Bourgogne un pôle de compétitivité performant, Vitagora, dans l'industrie agroalimentaire. Elle dispose enfin de trois autres pôles : Plastipolis (plasturgie), véhicule du futur et pôle des microtechniques.



Territoire et infrastructures

Une région ouverte sur l'Europe

Au croisement des couloirs rhodanien et rhénan, frontalière de la Suisse, ouverte sur l'Allemagne et l'Italie, la Franche-Comté est une région très ouverte, bénéficiant d'un réseau d'infrastructures routières et ferroviaires dense et performant. Son réseau ferré est en plein développement avec notamment l'ouverture de la branche est de la LGV Rhin-Rhône en 2011.

La Franche-Comté a des atouts pour développer une économie résidentielle. En effet, fin 2014, près de 31 000 Francs-Comtois exercent une activité en Suisse. Ce nombre a plus que doublé depuis 2002 et la conclusion des accords de libre circulation des personnes (ALCP).



Les dépenses

Des dépenses globalement maîtrisées

En 2014, les dépenses totales de la région Franche-Comté s'élèvent à 497 M€, dont 343M€ en fonctionnement. Depuis 2009, les dépenses de fonctionnement ont crû modérément (+6,4%) tandis que les dépenses d'investissement sont en repli de 24% par rapport à ce point haut historique.

De 2009 à 2013, la moyenne du ratio de dépenses totales par habitant de la Franche-Comté (412€) a été très légèrement supérieure à la moyenne des régions métropolitaines hors Corse (409€).

Des dépenses de fonctionnement élevées et encore en hausse

Le niveau des dépenses de fonctionnement de la région Franche-Comté est élevé. Entre 2009 et 2013, le ratio de dépenses de fonctionnement par habitant représentait en moyenne 274€ en Franche-Comté, contre 259€ pour la moyenne métropolitaine.

L'ensemble des charges de fonctionnement de la région Franche-Comté a progressé modérément entre 2009 et 2013 - de 1,1% entre ces deux dates - soit une progression sensiblement inférieure à la moyenne des régions hors Île-de-France, qui est proche de 2%.

Cette augmentation des dépenses de fonctionnement s'explique par une forte progression des charges de personnel. En effet, celles-ci s'élèvent à 68,3M€ en 2013 et ont progressé de 2,7% par an en moyenne depuis 2009. Ce rythme est toutefois inférieur à la progression moyenne des régions métropolitaines hors Île-de-France, qui est de 3% par an.

L'évolution des autres dépenses explique également l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Si les charges à caractère général (fournitures, prestation de services, locations immobilières, assurances, honoraires, etc.) ont retrouvé en 2013 un niveau proche de celui de 2009, soit moins de 15 M€, les autres charges d'activité s'élèvent en 2013 à 248,5M€, en progression de 1,5% par an en moyenne depuis 2009. Elles recouvrent l'essentiel des actions consenties par la région au titre de ses compétences transférées, c'est-à-dire ses dépenses d'intervention.

Des dépenses d'investissement relativement faibles

La Franche-Comté investit relativement moins que les autres régions françaises. En effet, de 2009 à 2013, tous postes de dépenses considérés, la Franche-Comté a consacré en moyenne 138€ par habitant en investissement, contre 149€ pour les régions de métropole hors Corse, ce qui la place au 14^{ème} rang national.

Après une hausse sensible des dépenses d'investissement de la région en 2009 (+16%), dans un contexte de crise économique, les dépenses d'investissement ont diminué dans des proportions significatives de 2010 à 2014 (-24%), pour s'établir à 138M€.



Ce recul s'est accompagné d'un changement important du mode de financement des investissements, puisque les subventions ont diminué de quasiment 50% entre 2009 et 2013, alors que les dépenses d'équipement brut ont progressé de 30% sur la même période. Ce qui signifie que la région a davantage investi elle-même plutôt que par l'intermédiaire d'autres acteurs (collectivités, sociétés).

En 2015, le budget primitif prévoit de nouveau une croissance de l'investissement, pour financer un plan de soutien à l'économie régionale, en particulier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Priorité aux compétences obligatoires

Les trois politiques publiques qui comprennent les compétences obligatoires et exclusives de la région représentent de loin les trois premiers postes budgétaires de la région Franche-Comté, avec respectivement 106M€, 129M€ et 141M€ de dépenses en 2014, soit 73% des dépenses. Parmi les autres compétences majeures de la région, la politique d'action économique a mobilisé un volume de dépenses de 40M€ en 2014.

La Franche-Comté dépense d'ailleurs davantage que la moyenne des autres régions dans le champ de l'enseignement (lycées et soutien à l'enseignement supérieur, +16,3€ par habitant) et des transports (+5,3€ par habitant). En revanche, son niveau de dépenses est comparativement inférieur en matière d'aménagement du territoire (-10,5€ par habitant) et d'action économique (-3,2€ par habitant).

L'évolution des dépenses régionales de 2009 à 2014 témoigne d'un net soutien à l'enseignement, qui se traduit notamment par une modernisation des lycées, des bourses de stages, un soutien à l'orientation des lycéens ou encore la modernisation des sites de l'université de Franche-Comté à Belfort et Montbéliard.

En revanche, les dépenses liées à l'action économique sont en net repli (-11€ par habitant), de même que celles de culture, sports et loisirs (-3,9€ par habitant).

Pour l'année 2015, le budget primitif prévoit une hausse des dépenses en matière de transports (acquisition de nouvelles rames TER Alstom, modernisation des gares de Montbéliard et de Pontarlier, développement de l'offre vers la Suisse) et de formation professionnelle – apprentissage. La région concentre ainsi ses moyens sur ses compétences obligatoires.



Les recettes

Une baisse sensible des recettes fiscales

Les recettes fiscales de la Franche-Comté se sont contractées de 6% au total entre 2009 et 2013, cette baisse s'expliquant par une légère régression de la fiscalité indirecte (-1%) mais surtout par un net recul de la fiscalité directe (-21%). Elles s'élevaient à 224M€ en 2013.

Compte tenu des réformes législatives intervenues en 2010 et 2011 sur le panier de ressources des régions, il est à noter que les ressources fiscales votées par la Franche-Comté, c'est-à-dire celles sur lesquelles l'assemblée régionale exerce un pouvoir de taux, ne représentent que 12% des recettes réalisées en 2014. Le produit de la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises), qui s'est substituée en 2011 à la taxe professionnelle, a reculé en 2013 et 2014 et devrait également baisser en 2015.

Dans le champ de la fiscalité indirecte, la Franche-Comté présente le 8^{ème} tarif le moins élevé de France pour la taxe sur les cartes grises, avec 36€ par cheval vapeur en 2013 (46€ en Bourgogne), contre 35€ en 2009. Le taux de cette taxe a augmenté de 12,5% en 2011. Son produit a augmenté de moins de 5% par rapport à 2009, pour atteindre 36M€ en 2014.

Compte tenu notamment d'une mauvaise conjoncture, le produit de la taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE, ex-TIPP) est resté quasiment stable sur la période considérée, à environ 78M€.

Un net repli des dotations de l'Etat depuis 2013

En 2013, le montant des principales dotations et subventions en fonctionnement reçues de l'Etat – dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation relative à la formation professionnelle et dotation globale de décentralisation (DGD) – s'élevait à 164M€.

La légère hausse de ce montant depuis 2009 dissimule un recul de la dotation relative à la formation professionnelle et une progression de la DGD.

Après une longue période de stabilité, la DGF de la Franche-Comté se contracte sensiblement depuis 2013. Stable de 2009 à 2013 à environ 116M€, la DGF de la Franche-Comté a baissé de 3,6M€ en 2014 et devrait reculer de 9,2M€ en 2015.



L'endettement

Un niveau de dette faible et en diminution

Au 31 décembre 2014, le stock de dette de la région Franche-Comté s'élevait à 183,3M€, stable par rapport au niveau de 2009 (-0,4%), malgré un pic au-delà des 200 millions entre 2010 et 2012 pour soutenir un effort d'investissement significatif.

En 2013, dernière année pour laquelle les données nationales comparatives sont disponibles, le ratio dette par habitant était de 164€ en Franche-Comté, soit 42% de moins que la moyenne des régions françaises.

Une maîtrise des frais financiers

Au 31 décembre 2014, le stock de dette de la région est constitué à 42% d'emprunts à taux fixes et à 58% d'emprunts à taux indexés. La dette est répartie auprès de huit établissements prêteurs, exclusivement français.

Cette importance relative des emprunts à taux variables a constitué une stratégie porteuse compte tenu du bas niveau et de la tendance baissière des taux d'intérêts ces dernières années. Ainsi, au 31 décembre 2014, la dette de la Franche-Comté était portée à un taux d'intérêt moyen de 2,24%.

En 2014, l'agence Standard & Poor's a confirmé pour la Franche-Comté la note à long terme AA et à court terme A-1+. Cette note est certes assortie d'une perspective négative mais cela reflète uniquement la perspective négative associée à la France. La note de référence à long terme de la France constitue en effet un plafond pour les collectivités.

Une capacité de désendettement satisfaisante

La capacité de désendettement se calcule en rapportant l'encours de la dette à l'épargne brute de la collectivité. Concrètement, elle mesure le temps que la collectivité mettrait pour se désendetter totalement si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute.

La capacité de désendettement de la région Franche-Comté est identique en début et fin de période considérée, soit 1,8 année, l'équivalent de 1 an et 10 mois. On considère généralement qu'une capacité de désendettement supérieure à 10 ans indique une soutenabilité douteuse et qu'une durée de 5 ans est une valeur satisfaisante.